

„ cuse après l'avoir vu. Il est encore vrai
 „ que si l'homme de bien s'offense peu,
 „ l'on veut rarement offenser un homme de
 „ bien ; un de ces hommes qui s'est montré
 „ au-dessus de la crainte dans les combats,
 „ au-dessus de tout intérêt dans la société,
 „ un homme de ce caractère n'inspire que
 „ la vénération, l'amour, le respect ; & s'il
 „ est une ame assez dure, assez atroce pour
 „ lui faire outrage, l'indignation publique
 „ pourra prendre soin de sa vengeance ; quant
 „ à lui, sa vertu & son courage lui ont
 „ acquis le droit de pardonner. „ (a)

Il y a dans ce discours estimable à tant d'égards, quelques répétitions, quelques longueurs, un style quelquefois surchargé & verbiageur ; on apperçoit aussi quoique légèrement

(a) Autres réflexions sur le duel, 1 Déc. 1780. p. 475. — 15 Juillet 1780. p. 432. — Il conte par une anecdote de Gustave Adolphe, qu'il n'est pas impossible aux Souverains de réprimer cette manie, s'ils le veulent sincèrement. On connoît la judicieuse conduite de ce Prince à l'égard de deux officiers qui alloient se battre, & l'effet qu'elle produisit. — Ce qui contribue le plus à fortifier ce préjugé barbare, ce sont ces salles d'armes où notre jeunesse bouillante, en s'y exerçant dans l'art de l'escrime, y prend un caractère entier, hautain & pointilleux. Le gouvernement peut-être en prohibant ces dangereuses écoles, devenues moins utiles depuis l'usage des armes à feu & des baïonnettes, éteindroit peu à peu un préjugé qui porte si souvent la désolation dans le sein des familles & qui enlève tant de généreux défenseurs à la patrie.